

Maria Preda

Née à Oravia en 1988, Maria part à l'âge de deux ans avec sa famille en Allemagne, où ils obtiennent l'asile politique. Elle est scolarisée pendant deux ans. En 1996, sa famille est expulsée et retourne en Roumanie. Maria continue d'aller à l'école jusqu'à ses 15 ans ; elle n'a alors plus les moyens pour payer les trajets quotidiens. A 18 ans, elle se marie avec Adrien. En 2007, ils arrivent à Lyon. Pendant six mois, ils vivent dans un campement au bord de l'autoroute vers le pont Pasteur et trouvent un squat pour l'hiver. Ils sont expulsés par la police et Maria retourne en Roumanie pour accoucher de son premier fils, Marcus. De retour en France, ils vivent dans des squats pendant cinq ans. Le 31 mars 2012, Adrien est tué par une voiture alors qu'il traverse un passage piéton. En décembre 2012, le curé de l'Eglise de Pierre Bénite devient attentif à la famille vivant à côté de sa paroisse et avertit la Préfecture. La famille intègre le programme en décembre 2012. En juillet 2013, Maria obtient le DELF (Diplôme d'études en langue française). Depuis septembre, elle travaille dans un restaurant à Lyon, elle vient d'y signer un CDI. Maria vit avec ses parents et ses deux enfants à Bron.

Je l'ai rencontrée au feu rouge il y a quatre ans. Elle m'a demandé comment je m'appelle, où j'habite. J'ai dit dans le squat, j'ai un petit garçon. J'ai dit j'ai pas de ressources, j'ai pas d'allocations, rien. Je suis obligée de venir ici avec les journaux pour que les gens m'aident.

J'ai appelé par hasard. Je voulais appeler l'assistante sociale, Isabelle, et dans le téléphone était marqué Isabelle. J'ai dit : Bonjour Isabelle, c'est moi Maria. Je t'appelle pour les papiers, d'assurance maladie, tout ça. Elle me dit, mais je comprends rien de tout de ce que tu me dis Maria. Mais vous êtes pas l'assistante sociale ? Elle m'a dit non, je suis Isabelle V... Ça faisait longtemps que je n'avais pas parlé avec elle. Je lui parle de la mort d'Adrien et elle était très choquée.

Avant, j'avais les papiers. Mais j'ai eu une expulsion de quitter la France, parce que je suis allée à la place de Justice et j'ai demandé de pouvoir rester encore dans le squat, pour prolonger... à cause de ça ils m'ont donné une expulsion. Ou à moi. Dans tout le squat qu'à moi. PREDA Maria, 30 jours il faut partir. Après je suis allée à l'Eglise - je connais là-bas un Monsieur qui est avocat. Je lui ai raconté tous mes

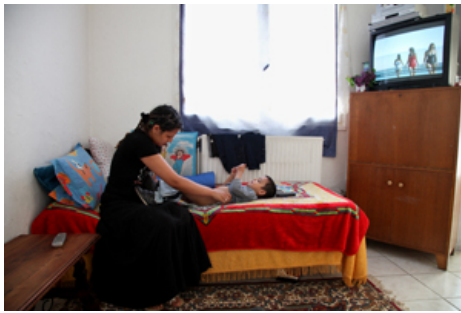
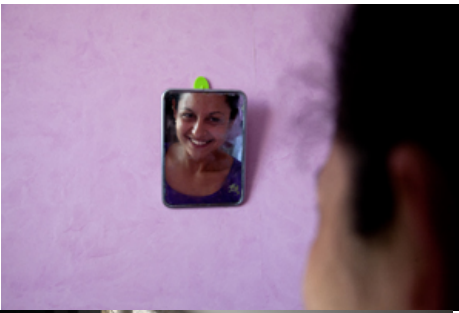
problèmes et il m'a donné le numéro de son copain. Je suis allée le voir et c'est lui qui a fait couper l'expulsion. Et après cet avocat m'a demandé si je voulais faire mes papiers. J'ai dit oui. Par les journaux, j'avais un contrat de travail. Avec le contrat de travail, l'avocat il a écrit que je suis en France depuis 2007. Que mon mari il est décédé et qu'il avait des papiers. Quand je suis allée à la Préfecture il m'a donné toute suite le récépissé pour trois mois.

Avec les journaux, j'avais un fiche avec mon nom et combien de journaux j'ai travaillé. Il faut une fiche de paie pour la remettre à la Préfecture et comme ça je gagne le titre de séjour. Elle m'a dit je t'embauche à partir du mois de janvier, je t'embauche et tu vas avoir les papiers. Et après on est entré dans le programme et j'avais vite fait les papiers. J'ai dit ah c'est bien, comme ça je suis sûre d'avoir droit.

Beaucoup de gens sont gentils avec moi, beaucoup. Des fois je pense comment ça se fait qu'ils sont tous gentils avec moi. Je dis j'ai de la chance....

C'est le début. Petit à petit, on va y arriver.

Preda



(Cliquez sur une photo pour l'agrandir.)